

des personnes
Droit



Réf : FC13026

Vous proposent un colloque sur :

LE PLACEMENT DES ENFANTS

Lundi **10 juin** 2013
de 9h00 à 17h30

et

Mardi **11 juin** 2013
de 9h00 à 16h30

A la **Grand'Chambre**
de la Cour de cassation

Palais de Justice
4 boulevard du Palais
75001 PARIS

A la **Première Chambre**
de la Cour d'appel

Palais de Justice
4 boulevard du Palais
75001 PARIS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

EFB - Service de la formation continue
[Inscription uniquement en ligne](#)
Site internet : www.efb.fr (formation continue)

L'équipe formation continue est à votre écoute.
N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires
et besoins : efbc@efb.fr



12h30 validées pour la formation
continue obligatoire des avocats



LE PLACEMENT DES ENFANTS

Programme



Lundi 10 juin 2013 de 9h00 à 17h30 A la Grand'Chambre de la Cour de cassation

Matin : 9h -12h30

Propos introductifs

9h00 Vincent LAMANDA, Premier président de la Cour de cassation, Président de l'Association Louis Chatin pour la défense des droits de l'enfant

9h15 Christiane FÉRAL-SCHUHL, Bâtonnier de l'Ordre des avocats

9h30 Christiane TAUBIRA, Ministre de la Justice (sous réserve de confirmation)

Présentation du thème

9h45 Lucette KHAÏAT, Directrice scientifique de l'Association Louis Chatin pour la défense des droits de l'enfant

Les placements : législations, politique

10h : Président de séance : George PAU-LANGEVIN, Ministre déléguée à la Réussite éducative

10h10 Le droit français

« Historique du placement des enfants délinquants et en danger », Daniel PICAL, Président de Chambre honoraire, Vice-président de la section européenne de l'Association internationale des magistrats de la jeunesse et de la famille (AIMJF)

10h30 La Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, Jean-Louis DAUMAS, Directeur de la PJJ

10h50 L'Aide Sociale à l'Enfance, Michèle CRÉOFF, Directrice à l'ASE

11h10 Les droits étrangers : Allemagne : Mallory VÖLKER, Conseiller et juge présidial à la Cour d'appel de Saarbrücken/Allemagne – 1^{ère} chambre de la famille

11h30 Royaume Uni : Ian KARSTEN, QC (Queen's Counsel), Juge à Blackfriars Crown Court, Londres, Royaume Uni

Après-midi : 14h-17h30

Stratégies institutionnelles : le choix du placement et l'intérêt de l'enfant

14h : Le choix de la mesure

Président de séance : Marie-Pierre HOURCADE, Conseillère à la Cour d'appel de Paris, Présidente de l'AFMJF, association française des magistrats de la jeunesse et de la famille.

Laurence HAMEL- D'HARCOURT, Magistrate détachée auprès d'ATD-QUART MONDE

Édouard DURAND, Coordinateur de formation à l'ENM, ancien juge des enfants

Guy PATRIARCA, Directeur enfance-famille du Conseil général de l'Ardèche

Jean-Pierre MAHIER, Directeur du département milieu ouvert de l'ACSEA de Caen « Les placements séquentiels »

16h : **Les modalités** : coopération et conflits des pratiques professionnelles

Président de séance : Philippe LORTIE, Premier Secrétaire de la Conférence de La Haye, Membre du Comité directeur de l'Association Louis Chatin pour la défense des droits de l'enfant

David FAURE, Directeur du Centre éducatif fermé de Moissannes

Jean-Charles MESLIER, Responsable de l'Établissement de placement éducatif de Caen

Isabelle et Jean-François ALIX, Famille d'accueil

Francis BAILLEAU, Sociologue



LE PLACEMENT DES ENFANTS

Programme



Mardi 11 juin 2013 de 9h00 à 16h30 A la Première Chambre de la Cour d'appel

Matin : 9h-12h00

Les placements successifs : enfants « incasables », enfants « trop aimés »

Président de séance : [Monique CHADEVILLE](#), *Présidente de la Chambre des mineurs à la Cour d'appel de Paris*

[Philippe METELLO](#), *Pédopsychiatre*

[Catherine SULTAN](#), *Juge des enfants*

[Laurence TARTOUR](#), *Avocat au Barreau de Paris – Antenne des mineurs*

10h30 Contrôle et évaluation du placement

Président de séance : [Marie DERAÏN](#), *Adjointe au Défenseur des droits, Défenseuse des enfants*

[Carol BIZOUARN](#), *Magistrate, Inspection des services de protection judiciaire de la jeunesse*

[Marc BRZEGOWY](#), *Chargé de mission auprès de la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse « La place de l'hébergement collectif dans le dispositif de placement de la PJJ »*

[Bénédicte JACQUEY-VAZQUEZ](#), *Inspectrice générale, Inspection générale des affaires sociales*

[Xavier CHARLET](#), *Magistrat, chargé de mission à l'Observatoire national de l'enfance en danger (ONED).*

Après-midi : 14h-16h30

14h Le retour et l'accompagnement de l'enfant

Président de séance : [Bernard VATIER](#), *Ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris,
Vice-président de l'Association Louis Chatin pour la défense des droits de l'enfant*

[Michel BOTBOL](#), *Professeur de pédopsychiatrie à l'Université Bretagne occidentale,*

ancien conseiller psychiatrique attaché à la direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ),

[Magali FIDELLE](#), *Assistante socio-éducative à l'ASE*

[Nathalie PITHON](#), *Éducatrice PJJ*

Conclusion

16h10 [Dominique ATTIAS](#), *Avocate au Barreau de Paris, Secrétaire générale de l'Association Louis Chatin pour la défense des droits de l'enfant :*

« Les droits de l'enfant : Évaluation du placement : bienfaits attendus et dysfonctionnements redoutés ».